



PROJET PEDAGOGIQUE 2020

ACCUEIL DE LOISIRS FAMILLES RURALES

2 RUE DES TILLEULS

25300 ARCON

Tél : 03.81.49.03.47

Adresse e-mail : al.arcon@famillesrurales.org

Site internet : <http://www.famillesrurales.orgarcon>



SOMMAIRE

1. Pourquoi un projet pédagogique

2. Nos objectifs pédagogiques

3. Présentation de l'accueil de loisirs

- a. Description des lieux
- b. Horaires
- c. Modalités d'accueil des enfants handicapés
- d. Fonctionnement d'une journée
 - En périscolaire
 - En extra-scolaire
- e. L'équipe d'animation

4. Activités mises en place

1. Pourquoi un projet pédagogique

Le projet pédagogique permet de donner du sens aux activités proposées et aux actes de la vie quotidienne.

Toutes les actions mises en place par notre structure font référence au projet éducatif de l'association Familles Rurales :

« Permettre aux enfants, aux jeunes, et adolescents, vivant en milieu rural de s'épanouir tout en préservant des chances de devenir des adultes responsables, ayant prise sur ce milieu, capables de s'y épanouir et d'y vivre heureux. »

Notre projet pédagogique répond donc à ses intentions.

Toutes les actions menées seront préparées, organisées et évaluées avec toute l'équipe d'animation, dans le respect du projet éducatif et du projet pédagogique.

Les activités mises en place en périscolaire et vacances répondent aux objectifs proposés, elles sont un moyen d'atteindre ces objectifs.

Pour cela, l'équipe d'animation a choisi de mettre en place 3 objectifs généraux.

Le thème de l'année choisi par l'équipe d'animation est l'imaginaire.

L'objectif est de permettre à l'enfant d'évoluer dans un monde imaginaire et d'utiliser son imagination à bon escient. Il faut lui permettre de rêver, de s'évader pour oublier ses petits tracas du quotidien.

2. Nos objectifs pédagogiques

Thème de l'année : « L' imaginaire »		
objectifs généraux	Objectifs pédagogiques	Moyens
Favoriser le développement de l'imaginaire.	Sensibiliser l'enfant à de nouvelles activités. En favorisant l'expression et le développement de l'imaginaire.	En mettant en place des activités en lien avec l'imaginaire. Activités de création, rechercher des activités nouvelles.
Apprendre à vivre ensemble.	<p>En développant les notions de solidarité, de partage et de respect.</p> <p>En responsabilisant l'enfant.</p> <p>En valorisant les comportements positifs.</p>	<p>En mettant en place des règles de vies, à l'aide de photos et d'images et au quotidien se référer à ses règles.</p> <p>Donner des responsabilités à l'enfant en étant chef de table. L'incité au rangement après chaque activité.</p> <p>En mettant en place des petites boîtes personnalisées, avec des pièces factices, qui à chaque fin de période permettront un cadeau commun.</p>
Permettre à l'enfant de s'amuser	<p>Adapter les activités en fonction des âges des enfants.</p> <p>En se dépensant</p>	<p>Faire des groupes suivant les âges.</p> <p>Proposer des jeux extérieurs ou dans la salle de fêtes, et en organisant des grands jeux.</p>

Ces objectifs seront évalués tout au long de l'année grâce au ressenti des parents, des enfants et à la grille bilan mise en place par la directrice pour les animateurs.

3. Présentation de l'accueil de loisirs

L'accueil de loisirs Familles Rurales d'Arçon est financé par la commune, la CAF et par les familles. Il peut accueillir une trentaine d'enfants scolarisés de 3 à 12 ans.

a. Description des lieux :

L'accueil de loisirs se situe dans les mêmes locaux que la mairie.

Il y a deux salles mises à disposition : une salle d'activités et une salle de repas (en commun avec d'autres associations du village).

La salle sieste est installée dans la salle repas ou dans la salle d'animation suivant les effectifs.

Les enfants peuvent profiter de deux petits espaces extérieurs clôturés.

Sur demande à la mairie, nous pouvons également profiter de la salle des fêtes située à l'étage et de la cour de l'école située à quelques mètres.

Le bureau se situe dans la salle d'activités.

b. Horaires :

En périscolaire (lundi, mardi, jeudi et vendredi durant les temps scolaires)

- De 11h30 à 13h30
- De 16h30 à 18h30 possibilité d'inscription 1h /ou 2h

En extrascolaire, les enfants ont la possibilité d'être inscrits à la demi-journée ou journée si le programme le permet.

- De 8h00 à 18h00

A noter : l'accueil de loisirs est ouvert la première semaine de chaque petite vacance et du 06 juillet au 10 juillet 2020 inclus, du 24 au 31 août 2020 inclus.

L'accueil du soir :

Le soir, un ou deux animateurs sont présents, il va d'abord chercher les petits à l'école, puis les grands sous le préau et pointe les présences d'enfants. Tous se rendent au périscolaire puis chaque enfant passe aux toilettes avant de prendre le goûter (équilibré et fourni par Familles Rurales). Là aussi, il s'agit d'un moment convivial, les enfants aiment prendre leur temps et échanger sur leur journée avec les animateurs. Comme pour le midi, les enfants aident au rangement.

Puis ils participent s'ils le souhaitent à l'activité proposée ou profitent des ateliers libres ou des « coins d'activités »

Les lundis et jeudis soirs, un temps d'aide aux devoirs est proposé mais pas imposé à l'enfant.

Les parents peuvent inscrire leur enfants 1h de 16h30 à 17h30 ou 2h00 de 16h30 à 18h30.

Régulièrement la directrice de service et la directrice adjointe se rencontrent pour faire le point sur différents sujets. Ainsi que la directrice adjointe et l'animatrice, les mardis matin pour échanger sur le programme d'activités.

Pendant les vacances, des réunions sont organisées au minimum une fois par semaine.

Les stagiaires seront évalués suivant une grille d'évaluation mise en place par la directrice. Cette dernière organisera minimum 3 entretiens durant la durée du stage.

Les stagiaires devront mettre en place des activités.

c. Modalité d'accueil des enfants handicapés :

Familles Rurales mettra en place les moyens nécessaires à l'accueil des enfants présentant un handicap dans la limite de ses possibilités matérielles, humaines et financières.

d. Fonctionnement d'une journée type

En Périscolaire

L'accueil du midi :

A 11h30, une animatrice récupère les maternelles dans leur classe puis une autre les primaires sous le préau de l'école. Elles pointent les enfants puis les accompagnent jusqu'au périscolaire.

Les enfants passent aux toilettes (les maternelles puis les primaires) se rendent dans la salle de repas. Tous les enfants participent à la mise en place des tables.

Les animateurs mangent avec les enfants afin de leur montrer les gestes de la vie quotidienne et de les aider à y parvenir seul. Les enfants goûtent de tout afin qu'ils découvrent les différentes saveurs des aliments. Les repas sont livrés par le Château d'Uzel.

C'est un moment important dans la journée d'un enfant. Il lui permet de se poser, de prendre son temps : c'est un moment convivial et un instant d'échanges.

Chaque jour, des enfants sont « responsables », leur rôle est de débarrasser les tables, passer la lavette.

Après le repas, ceux qui le souhaitent peuvent se brosser les dents. Ils se rendent ensuite dans la salle d'activités pour participer à l'activité mise en place ou pour profiter des coins jeux.

Vers 13h15, rangement de la salle et les animatrices accompagnent les enfants dans la cour de leur classe.

En Extra-scolaire

Horaires	Déroulement
De 8h à 9h	Accueil échelonné, possibilité de prendre le petit déjeuner (fourni par les parents), activités libres au choix
De 9h à 11h30	Mise en place des activités prévues
Vers 11h30	Activités libres au choix et rangement
Vers 12h00	Passage aux toilettes, mise en place des tables, repas (les repas se déroulent comme les temps périscolaires).
De 13h à 14h	Sieste ou temps calme
De 14h à 16h	Mise en place des activités prévues
A 16h	Goûter (même organisation que pour les temps du périscolaire)
De 16h30 à 18h	Activités libres au choix, rangement et départ des enfants entre 17h et 18h

e. L'équipe d'animation :

L'équipe d'animation est composée de :

- Cathy PREVITALI (Directrice Adjointe) : BAFA en cours, BAFA et PSC1 présente en périscolaire et pendant les vacances.
- Céline PAQUETTE Animatrice, agent d'entretien diplômé BAFA présente en périscolaire et vacances.
- Evelyne NICOD et Gabrielle DELACROIX Animatrices occasionnelles en fonction des effectifs.

4. Activités mises en place

Pour le périscolaire, nous continuons à mettre en place des activités le midi et le soir car les enfants sont demandeurs.

Dans la mesure du possible nous tenons compte des demandes, des envies et des centres d'intérêts des enfants pour mettre en place le programme du périscolaire ainsi que le thème des vacances.

Le programme de chaque vacance est distribué par l'intermédiaire de l'école, 3 semaines avant leur commencement, les programmes du périscolaire juste après chaque vacance.

Ces programmes vacances et périscolaires sont accessibles sur le site internet de la structure

<http://famillesrurales.org/mdbl-arcon/>



ACCUEIL DE LOISIRS

d'Arçon

